

Département des Yvelines
JOUARS-PONTCHARTRAIN

L'an deux mille vingt-deux, le 29 septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal en séance publique sous la présidence de **Monsieur le Maire Philippe EMMANUEL**.

Date de la convocation : 23 septembre 2022

En exercice : 29

Présents : 26 ; puis 27 à partir du point 8.1

Votants : 29

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs EMMANUEL – BUCHER – MENGELLE-TOUYA – RAMALHO – MAGNIER – NOVILLO – SELLEM – STOOS – HOURTOLOU – D'ASTA – LEMOINE J. – DA COSTA – BOYE – LE GUELLOUT – POLLION – GAMPACKAT – BERNARD – LESQUELIN – LE DOUAREC – ROQUELLE – VILLAIN – JACOB – LE PAVEC – GISQUET (à partir du point 8.1) – MARTEAU – LOTODE – DEPRES.

ABSENTS EXCUSES :

Madame DE CAMPOS avait donné pouvoir à Monsieur EMMANUEL.

Madame DEFRANCE avait donné pouvoir à Madame D'ASTA.

Monsieur GISQUET avait donné pouvoir à Monsieur LE PAVEC.

ADMINISTRATION

Modification de la composition des commissions municipales

Conformément à l'article L 2121-22 du CCCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, je vous propose de modifier la composition des huit commissions municipales : la commission Finances, la commission Urbanisme, la commission Infrastructures et sports, la commission Enfance, jeunesse et vie scolaire, la commission communication, numérique et développement économique, la commission culture et patrimoine, la commission démocratie participative, citoyenneté impliquante et vivre ensemble et la commission santé et solidarité.

Je vous propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, avec un maximum de 9 membres, compte-tenu du Président de droit, Monsieur le Maire et de son vice-Président, à savoir, l'adjoint au Maire ayant reçu délégation de la thématique de la Commission.

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal adopte la délibération suivante :

Article 1. Les commissions municipales comportent au maximum 9 membres.

Article 2 : après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L.2121-21 alinéa 5 du CCCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, comme le permet l'article L.2121-21 en son quatrième alinéa, désigne au sein des commissions suivantes :

1 - Commission des Finances



Président : Monsieur Philippe EMMANUEL

Titulaires :

- Madame Flavie HOURTOLOU
- Monsieur Jérôme LEMOINE
- Madame Pierrette DEFRANCE
- Monsieur Willy BOYE
- Madame Audrey LE CUELLAUT
- Madame Marie-Laure ROQUELLE
- Monsieur Laurent CISQUET
- Madame Karine DÉPRES

Suppléants :

- Madame Catherine JACOB
- Monsieur Pascal MARTEAU
- Madame Andreia BERNARD

2 – Commission de l'Urbanisme :

Président : Monsieur Philippe EMMANUEL

Vice-présidente : Madame Monique BUCHER

Titulaires :

- Madame Flavie HOURTOLOU
- Monsieur Anibal DA COSTA
- Madame Audrey LE CUELLAUT
- Madame Jennifer POLLION
- Monsieur Wulfran GAMPACKAT
- Madame Andreia BERNARD
- Madame Marie-Laure ROQUELLE
- Monsieur Laurent CISQUET
- Madame Amandine LOTODE

Suppléants :

- Monsieur Serge VILLAIN
- Madame Karine DÉPRES
- Monsieur Jérôme LEMOINE

3 – Commission des Infrastructures et sports :

Président : Monsieur Philippe EMMANUEL

Vice-président : Monsieur Thomas MENCELLE-TOUYA

Titulaires :

- Madame Maria D'ASTA
- Monsieur Anibal DA COSTA
- Monsieur Willy BOYE
- Monsieur Wulfran GAMPACKAT
- Monsieur Guillaume LÉSQUELIN
- Monsieur Laurent LE PAVEC
- Madame Amandine LOTODE

Suppléants :

- Monsieur Serge VILLAIN
- Madame Karine DÉPRES
- Madame Flavie HOURTOLOU

4 – Commission de l'Enfance, jeunesse et vie scolaire

Président : Monsieur Philippe EMMANUEL

Vice-présidente : Madame Hélène RAMALHO

Titulaires :

- Madame Audrey LE GUELLAUT
- Madame Andreia DE CAMPOS
- Madame Jennifer POLLION
- Madame Andreia BERNARD
- Monsieur Guillaume LESQUELIN
- Monsieur Laurent GISQUET
- Madame Karine DEPRES

Suppléants :

- Madame Catherine JACOB
- Madame Amandine LOTODE
- Madame Maria D'ASTA

5 - Commission de la Communication, numérique et développement économique

Président : Monsieur Philippe EMMANUEL

Vice-président : Monsieur Patryk MAGNIER

Titulaires :

- Madame Flavie HOURTOLOU
- Madame Maria D'ASTA
- Monsieur Jérôme LEMOINE
- Madame Pierrette DEFRANCE
- Madame Andreia BERNARD
- Monsieur Vincent LE DOUAREC
- Madame Catherine JACOB
- Monsieur Pascal MARTEAU

Suppléants :

- Monsieur Laurent GISQUET
- Madame Amandine LOTODE
- Monsieur Willy BOYE

6 - Commission de la Culture et patrimoine :

Président : Monsieur Philippe EMMANUEL

Vice-présidente : Madame Valérie NOVILLO

Titulaires :

- Madame Andreia DA COSTA
- Madame Pierrette DEFRANCE
- Monsieur Willy BOYE
- Madame Jennifer POLLION
- Monsieur Wulfran GAMPACKAT
- Madame Marie-Laure ROQUELLE
- Madame Amandine LOTODE

Suppléants :

- Monsieur Serge VILLAIN
- Madame Karine DEPRES
- Monsieur Vincent LE DOUAREC

7 - Commission de la Démocratie participative, citoyenneté impliquante et vivre ensemble :

Président : Monsieur Philippe EMMANUEL

Vice-président : Monsieur Rémi SELLEM

Titulaires :

- Madame Maria D'ASTA
- Monsieur Jérôme LEMOINE
- Monsieur Willy BOYE
- Madame Andreia DE CAMPOS
- Monsieur Guillaume LESQUELIN
- Monsieur Laurent GISQUET
- Monsieur Pascal MARTEAU

Suppléants :

- Monsieur Laurent LE PAVEC
- Madame Karine DEPRES
- Madame Jennifer POLLION

8 – Commission de la Santé et solidarité

Président : Monsieur Philippe EMMANUEL

Vice-présidente : Madame Christine STOOS

Titulaires :

- Madame Maria D'ASTA
- Monsieur Anibal DA COSTA
- Madame Audrey LE GUELLAUT
- Madame Jennifer POLLION
- Madame Andreia DE CAMPOS
- Madame Catherine JACOB
- Madame Karine DEPRES

Suppléants :

- Monsieur Laurent GISQUET
- Madame Amandine LOTODE
- Madame Flavie HOURTOLOU

Fait et délibéré en séance, les Jour, Mois et An susdit
Ont signé au registre, le Maire et le secrétaire de séance.

Acte exécutoire

Affichage le :

11 OCT. 2022

Philippe EMMANUEL

